

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial) *)	Marque de fabrique V O E G E L E	Type Super 1704 / 6-65	Fiche d'homologation N° CH 5847 04
--	-------------------------------------	---------------------------	---------------------------------------

Constructeur JOSEPH VOEGELE AG, Maschinenfabrik, D-6800 Mannheim
 Identification sur la plaquette du constructeur "6-65"
 devant le N° du châssis "665"
 Plaquette constructeur à droite, à l'avant sur le carénage latéral
 N° du châssis à droite, en haut sur paroi avant, à côté de la plaquette du constructeur
 Identification du moteur "FSL 413 FR" plaquette, à l'arrière à gauche sur le bloc (en direction de marche)
 Importateur principal ULRICH AXMANN, Maschinenfabrik AG, 4900 Langenthal
 Véhicule homologué 665 036

Châssis
 AV= essieu tandem
 AR= essieu double Nombre de roues 12
 Direction hydrostatique, avec assistance hydraulique
 Transmission entraînement hydrostatique sur boîte mécanique
 Nombre de vitesses 2 Entraînement AR = essieu double
 Frein de service entraînement hydrostatique
 Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne,
 sur l'arbre de la boîte o.v.
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire
 Ralentisseur =
 Contrôle 2 circuits =

Moteur
 Marque DEUTZ Type FSL 413 FR
 Construction en ligne Temps 4
 Carburant D Position au centre
 Refroidissement air Nombre cylindres 5
 Alesage 125,0 Course 130,0
 Cylindrée 7973 CV-impôt 40,61
 Puissance en kW 94 DIN à t/min 2150
 Bruit à l'arrêt 76,0 dB/A à t/min 1615
 Silencieux 1 rot = 800 x 231 x 121 mm **)
 Mesure des gaz Bacharach 2,0
 Déparasitage =

Carrosserie
 finisseuse de route
 Nombre de portes = Compteur de vitesse =
 Ceintures sécurité av = ar =
 Cale 2/ 330x180x170 mm Rétroviseurs =
 Antivol =
 Nombre de places t 1 à gauche av centre ar
 Dimensions intérieur extérieur
 Longueur 5835-6190 Empattements 2050 /
 Largeur 2500 Essieu double av 830 ar 1090-1250
 Hauteur 3600 Voies av 2030 ar 2030
 Porte à faux av 1200 Voies av - ar -
 ar 2640-2900 *)
 Distance volant - vers l'avant du véhicule 3770 *) Braquage ø g 21400*) d 21400 *)
 L'empattement de l'essieu double AR est variable

Poids
 avant sel. arrière total
 Poids à vide 1'équipement
 Charge utile
 Poids total
 Poids garantis 5500 6000+9000 20500
 Pneus 5,50/150-370 10,00 - 20
 Ply / bar pneus pleins 16 / 9,0
 Charge 7200 24000
 pour V max 20 25
 Jantes
 Gat. poids remorquable avec/sans frein mécanique automatique
 Garantie poids de l'ensemble
 Poids remorquable testé
 Charge garantie sur le toit
 Vitesse maximale selon le constructeur 20,0 km/h
 testée 19,0 km/h à t/min 2250 au moteur prns de force

Equipement	§)	
Feux de route	-	
Feux de croisement	BOSCH CH 1 0822 01 ou CR (E) ou M (E)	
Feux de position	A (E)	
Feux rouges	R (E)	
Feux stop		
Climoteurs	av 1 (E)	ar 2a (E)
Catadioptrés	av	ar I (E)
Feux de gabarit	av	ar
Feux amers de brouillard		
Feux complémentaires		
Eclairage plaque		
Essue-glace	1/ BOSCH E1 2001B avec/sans lave-glace	
Avertisseurs	ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail (véhicule spécial)	
Marque et type	V O E G E L E Super 1704 / 6-65	
Homologation	CH 5847 04	
N°		
Carrosserie	finisseuse de route	
Places	total 1	avant
Poids à vide		Carburant D
Charge utile	-	CV-impôt 40,61
Poids total	20500	Cylindrée 7973

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

- *) Véhicule spécial : distance volant - vers l'avant du véhicule = 3770 mm, porte à faux AR = 2640 mm, diamètre de braquage = 21'400 mm.
- **) Insonorisation : - l'intérieur du capot;
- tabliers de chaque côté, par-dessus les roues arrière (2300 550 mm).
- +) Variante de pneus: AR= 11 R 22.5 2 x 9000 (8,0) Vmax 20 km/h
- §) Equipement : la distance du sol des feux de croisement, de position et des clignoteurs admise pour raisons techniques

Inscription dans le permis de circulation:

- 125 - Autorisation spéciale obligatoire (code 14);
- 139 - les tôles de gabarit à l'arrière y compris leur supports doivent être démontés et transportés dans le silo de matériau;
- 141 - assurer : les parois du silo doivent être rentrées et assurées;
replier et assurer les marchepieds arrière;
- 160 - montage : les feux prescrits;
- 400 - lors de courses de transfert, utiliser le siège de gauche (levier du frein à main);
pour les véhicules avec toit-abri, la bâche doit être remontée sur tout le pourtour et fixée.

Lieu et date de l'homologation Langenthal, 10.01.83
Gau/jak

Remplace FH CH 5847 04 /garantie, dimensions,
variante pneus (1.9.87)

Service fédéral d'homologation